



Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD



République centrafricaine

11 Octobre 2023

RESUME ANALYTIQUE

Le processus de suivi de la mise en oeuvre de l'indicateur 6.5.1 s'est déroulé en trois grandes étapes: le recrutement et la formation du facilitateur, l'organisation de l'atelier d'information le 7 septembre 2023, la collecte et le traitement des données, l'organisation le 27 septembre 2023 de l'atelier de validation du rapport. Le processus a été coordonné par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques avec l'appui du Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique Centrale (GWP-CAf).

Une vingtaine de participants provenant de plusieurs entités dont leurs secteurs d'activités sont liés à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ont pris part au processus. Il s'agit des entités suivantes : Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Ministère des Finances et du Budget, Ministère des Transports et de l'Aviation Civile, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche, Ministère de la Promotion du Genre, Ministère du Développement rural, Ministère de l'élevage, Municipalité de la ville de Bangui, la Plateforme des Organisations de la Société Civile Centrafricaine pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement, le Laboratoire Lavoisier de l'université de Bangui. L'atelier d'information a été l'occasion de présenter aux parties prenantes le questionnaire à renseigner et la méthodologie de travail aux parties prenantes. L'atelier de validation a permis d'examiner et valider le rapport national du suivi de l'indicateur 6.5.1 des Objectifs du Développement Durable. Différents amendements de fond et de forme ont été apportés directement au rapport. Les principaux consensus dégagés tout le long du processus pour son amélioration sont entre autres:

- La nécessité de mettre en place une équipe restreinte à la Direction Générale des Ressources Hydrauliques pour appuyer le point focal dans la collecte de données ;
- La nécessité d'avoir par structure deux personnes ressources afin de faciliter la collecte des données et ainsi éviter les difficultés rencontrées par le facilitateur ;

- La nécessité de prendre en compte certains textes et documents récemment adoptés dans les principaux éléments favorisant l'évolution des notes des différentes sections.

A l'issue des travaux de la consultation des parties prenantes pour la validation du questionnaire de l'ODD 6.5.1, il ressort une nette évolution des notes par rapport à la situation de référence de 2020 : **la République Centrafricaine passe de 37/100 (2020) à 44/100 pour la mise en œuvre de la GIRE en 2023.**

Dans la perspective de l'amélioration de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 vers un progrès de 100% à l'horizon 2030, les recommandations suivantes ont été formulées par les parties prenantes :

- Elaboration d'un plan d'action pour le suivi de la mise en œuvre de l'indicateur ;
- Mise en place d'un système d'information sur l'eau ;
- Elaboration du Plan d'Action Nationale de gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Plaidoyer pour la prise en charge de la GIRE sur le budget national à hauteur de 1% du PIB ;
- Plaidoyer pour la prise en compte de la budgétisation sensible au genre dans la GIRE.

Ainsi si l'ensemble des mesures et actions formulées pour l'amélioration de la GIRE sont respectées et réalisées, la cible nationale en matière de GIRE pourra atteindre 70/100 d'ici à 2030.

1. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 1 : « Environnement favorable »

Il ressort des travaux de validation sur la section 1 « *Environnement favorable* » que le pays a fait des avancées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un des quatre programmes structurant : Le Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau élaboré et validé en décembre 2021. Par ailleurs, l'adoption et la promulgation des textes de lois sont à relever : Loi n° 20.019 du 6 août 2020 portant code de la pêche et aquaculture, loi n°20.008 du 07 avril 2020, portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales, Loi n°20.026 d 30 Novembre 2020 portant code de gestion de la faune et des aires protégées. S'agissant des difficultés ralentissant le progrès dans cette section, les participants ont relevé le manque des textes d'application de certaines lois adoptées et promulguées. (Loi n° 20.019 du 6 août 2020 portant code de la pêche et aquaculture, loi

n°20.008 du 07 avril 2020, portant organisation et fonctionnement des collectivités territoriales, loi n°20.026 du 30 Novembre 2020 portant code de gestion de la faune et des aires protégées). Les conclusions des parties prenantes pour cette section ont attribué **une note de 61,42** qui a été arrondie à **61/100**.

En général, pour ce qui est des lois ci-dessous citées, si les acteurs font des plaidoyers auprès des autorités pour l'élaboration des textes d'application de ces lois, le pays pourra avoisiner dans cette section le niveau « très élevé » soit 90/100 à l'horizon 2030.

2. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 2 : « Institutions et participation »

Cette section a connu des avancées grâce à la mise en place d'un Comité de Coordination Sectorielle Eau, Hygiène et Assainissement qui regroupe l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau (institutions nationales et internationales, université, secteur privé, collectivités, société civile et communauté locale) qui a pour mission de coordonner toutes les actions d'élaboration, de mise en œuvre et du suivi-évaluation des politiques et stratégies sectorielles. A cela il faut ajouter le déploiement sur toute l'étendue du territoire des services déconcentrés de l'Etat (les directions régionales des départements ministériels) qui ont pour mandat de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le cadre de leurs attributions respectives au niveau des régions et préfectures du Pays.

A l'issue des échanges et après consensus, la note de cette section est évaluée **à 55/100 pour le cycle de 2023**. En perspectives et dans la mesure où les recommandations formulées pour cette section sont mises en œuvre, en plus d'autres actions en faveur de la GIRE, la RCA avoisinera la note de 80/100 d'ici à 2030.

3. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Pour la section 3, les principaux éléments ayant favorisés progrès sont: l'élaboration de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques ; du Plan National d'Adaptation au changement climatique, de la Contribution Déterminée au niveau National ; de la Stratégie Nationale de lutte contre la Désertification et la Dégradation des terres et du Plan National de la Sécheresse.

Comme élément freinant le progrès dans cette section c'est la lenteur dans l'application/la mise en œuvre/la concrétisation des mesures figurant dans les instruments énumérés. A l'issue des discussions, la note relative à cette section **est faible soit 27/100**. Un effort doit être fait pour la mobilisation des ressources financières pour l'atteinte du niveau « très élevé » de cette section à l'horizon 2030. Toutefois, si les mesures et actions basiques formulées relatives aux instruments de gestion ci-dessus cités sont mises en œuvre, la RCA aura comme pourcentage de réalisation de la GIRE dans cette section une note de 55/100 d'ici à 2030.

4. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 4 : « Financement »

La section 4, quant à elle n’a connu qu’une légère évolution en ce sens que le pays a élaboré le Plan Triennal d’Investissement 2023-2025 dans lequel on retrouve les principaux éléments de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) suivants :

- Doter en équipements informatiques, moyens roulants, kits d’analyse de contrôle de la qualité des eaux, équipements de mesures hydrométriques et piézométriques...
- Elaborer le schéma-Directeur Eau Potable des villes de Bangassou, Birao, Bouar, Bria, Kaga-Bandoro, Ndélé et Sibut ;
- Mettre en place les systèmes de suivi-évaluation et de contrôle de la qualité de l’eau.

Les participants ont constaté que cette section évolue difficilement car le budget national accordé aux éléments de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est très faible. Des conclusions des échanges, une note de **33/100 a été attribuée pour le cycle 2023**.

5. Prochaines étapes

Pour l’ensemble du processus, il se dégage de l’analyse des participants que certaines sections du questionnaire à renseigner à l’exemple de la section 3 “Instrument de gestion” est encore faible. Une amélioration serait possible si un système d’information fiable accessible à tous les acteurs est mis en place. Dans ce sens, il faut améliorer le niveau du travail avec les différents sectoriels concernés.

S’agissant de la section “financement” dont le niveau reste faible, il a été recommandé de faire un plaidoyer pour une prise en charge de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sur le budget national à hauteur de (1% du PIB), ainsi qu’un plaidoyer pour une budgétisation sensible au genre.

Concernant la section “Environnement favorable” les participants ont abordé la question de la ratification de la charte de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). Il a été recommandé au point focal national de la CBLT de partager la charte aux différents sectoriels (départements ministériels concernés) qui pourront chacun à leur niveau contribuer aux plaidoyers auprès des autorités pour la ratification.

Pour la suite du processus, les participants ont recommandé la finalisation et l’envoi du rapport au partenaire et la mise en place dès la fin de cette campagne d’un plan d’action à suivre pour les prochaines campagnes, afin d’espérer améliorer significativement le score du pays.

Annexe 1 : Liste des participants

Nom	Organisation	Fonction	Adresse électronique
NDONGA Yvette	Partenariat National		

	de l'Eau RCA		
MALEPORO Jacob	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Chef de service	
NGOUNGNOBIA Jean Bruno		Expert- Facilitateur	
KOKENGBA Berthe	Laboratoire Lavoisier	Professeur	
ZOGA Parfait Désiré	Plateforme de Gestion Durable des Ressources Naturelles		
DARI NGODI Arsène	Direction Générale de la Protection Civile	Chef de service	
MOYENGA Véra Arielle		Point focal adjointe	
SEMBENE Pierre	Ministère des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche	Directeur des Eaux Pêches et Aquaculture	
KAROUA YAMINDI Yako	Société de Distribution d'Eau en Centrafrique	Directeur	
YAOUILI Stella	MEPCI		
FALIBAI Barnabé	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique	Directeur Général des Ressources Hydrauliques	
ZARABINGUI	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Directeur	
MOKAMANENE Murielle	Ministère des Mines et de Géologie	Directeur des ressources	
LELONE Rodrigue	Ministère des transports et de l'Aviation Civile DGMER	Directeur Général de transport de surface	
SIOKE BAGOUNE Joe	Direction Général de passation des Marchés	Chef de service passation des marchés	

ZANGAKPIOUE Lurete	Ministère de la promotion du genre	Directrice	
CIMEBANOM	Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques	cadre	
NOUDEMONA Joseph Désiré	Université de Bangui	professeur	
KODRONGONDROU Gessus	Partenariat National de l'Eau		
BAMOKOM Véronique	Direction Générale des Ressources Hydrauliques	cadre	
SONGOMALE Nadège	Direction Générale des Ressources Hydrauliques	Chef de service	
KPAMOKOM Stéphanie	Direction Générale des Ressources Hydrauliques	cadre	
DEROUANDA Mathias	Média		
TASSANGO Rufin	Agence Nationale de l'Eau et Assainissement	cadre	
MANDATA B géralit	Direction Générale des Ressources Hydrauliques	cadre	
SEKOU Gary	Partenariat National de l'Eau		
HOUL-BOUMI Rodrigue	Equipe GWL		

Autres parties prenantes impliquées (non présentes à l'atelier)

Nom	Organisation/fonction	Adresse électronique	Synthèse des contributions fournies
-----	-----------------------	----------------------	-------------------------------------

RAS			
-----	--	--	--

Annexe 2 : Programme

Heures	Activités	Responsable
08 :30	Arrivée et installation des participants	PNE/ MDERH
9:00	<ul style="list-style-type: none"> • Mot introductif du DIRCAB du MDERH ou son Représentant • Suspension et photo de famille 	MDERH
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants • Mise en place de bureau • Adoption de l'Agenda 	MDERH/
9 : 30	Pause-café	
10 : 00	Bref rappel sur l'ODD 6.5.1 et le cycle de reporting	Facilitateur
	Présentation du processus de collecte de données pour l'élaboration du draft de questionnaire renseigné Echanges/Discussions	
11 :00	Présentation de la matrice de suivi de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 avec les données renseignées « <i>Première section Environnement favorable</i> » Echanges/Discussion Intégration des amendements	Facilitateur/participants
12 :00	Présentation de la matrice de suivi de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 avec les données renseignées « <i>Deuxième section Institutions et participation</i> » Echanges/Discussion Intégration des amendements	Facilitateur/participants
13 :00	Présentation de la matrice de suivi de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 avec les données renseignées « <i>Troisième section Instruments de gestion</i> » Echanges/Discussion Intégration des amendements	Facilitateur/participants
13 :00	Pause déjeuner	
14 :00	Présentation de la matrice de suivi de la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 avec les données renseignées « <i>Quatrième section : Financement</i> » Echanges/Discussion Intégration des amendements	Facilitateur/participants
15 : 00	Calcul de notes obtenues	Facilitateur/Point Focal

15 : 30	Pause - Café	
16 : 00	Synthèse des travaux et adoption du rapport	Facilitateur/Point Focal/Participants
17 : 00	Clôture technique et <i>Fin de l'atelier</i>	DGRH / PNE

Annexe 3 : Commentaires de l'animateur

De manière globale, le processus de suivi de la mise en oeuvre de l'indicateur 6.5.1 des Objectifs du Développement Durable a été participatif. Les parties prenantes ont démontré un fort engouement pour l'amélioration de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en République Centrafricaine. Chaque acteur s'engage à être disponible à contribuer dans le suivi et la mise en oeuvre de la GIRE (indicateur 6.5.1 des Objectifs du Développement Durable) pour les prochaines campagnes.

Il ressort des retours des participants sur l'enquête de satisfaction les informations suivantes: les acteurs participant à cet exercice sont dans la fourchette d'âge de 18 à 65ans; plus d'un tiers de l'effectif convié à l'atelier est constitué des femmes. Des départements ministériels, des organisations non gouvernementales, des institutions de recherche et des entités du secteur privé et les collectivités territoriales ont pris part et ont contribué efficacement aux travaux de l'atelier.

Annexe 4 : Photos



Cérémonie d'ouverture des travaux



Photo de famille



Travaux en plénière